

## ARRÊTÉ n°G2024\_110

**Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour l'année 2024****Le Président,**

Vu le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L523-1 et L523-5,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'avis du Comité Technique du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord du 10 décembre 2020,

Vu l'arrêté en date du 22/12/2020 portant adoption des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du Centre De Gestion de la fonction publique Territoriale du Nord,

Vu l'arrêté en date du 22 juin 2022 portant inscriptions de Madame LEBRUN Stéphanie et de Madame BLERVAQUE Claudette sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise par la voie de la promotion interne,

Vu les demandes de Madame LEBRUN Stéphanie et de Madame BLERVAQUE Claudette sollicitant leur réinscription, pour une troisième année, sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise,

Vu les propositions émises par les collectivités et établissements affiliés,

Considérant l'absence de quota pour l'accès à ce grade par la voie de la promotion interne,

**ARRÊTÉ**

Article 1er : La liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour l'année 2024 est complétée comme suit :

COLLECTIVITÉ	CIVILITÉ	NOM DE FAMILLE	NOM D'ÉPOUSE	PRÉNOM
Communauté d'Agglomération de Cambrai	Monsieur	CATTIAUX		Nicolas
Mairie de FRESNES-SUR-ESCAUT	Monsieur	DORDAIN		François
Mairie de HAZEBROUCK	Monsieur	LABORDE		Fabien
Mairie de HEM	Monsieur	MONTAGNE		Geoffray
Mairie de HEM	Monsieur	HADJI		Karim
Mairie de HON-HERGIES	Monsieur	DESSE	JASON	Jason
Mairie de MARQUETTE EN OSTREVANT	Madame	BOUCHOIR	FIEVET	Marielle
Mairie de MERVILLE	Madame	MOREL	DISSAUX	Sylvie
Mairie de MONTIGNY EN OSTREVENT	Madame	MARZEC		Anne
Mairie de SIN-LE-NOBLE	Monsieur	DUMONT		Yannick

Mairie de WAMBRECHIES	Monsieur	LECLERCQ		Daniel
Mairie de WAMBRECHIES	Monsieur	VANBENEDEN		Thomas
Mairie de WAZIERS	Monsieur	BANCOURT		Freddy

Article 2: Madame LEBRUN Stéphanie, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à la Mairie de NEUVILLE EN FERRAIN est réinscrite sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise pour une troisième année.

Article 3 : Madame BLERVAQUE Claudette, A.T.S.E.M. principal de 2<sup>ème</sup> classe à la Mairie de LILLE est réinscrite sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise pour une troisième année.

Article 4 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille  
Le Président,

Maire de MOUVAUX

#### **LE PRESIDENT**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)